

Nachhaltigkeit bei der öffentlichen Beschaffung – Pflicht oder Kür?

Dr. Clemens Lang, Leiter der Deutschschweizer Geschäftsstelle der Interessengemeinschaft ökologische Beschaffung (IGöB)

Auch wenn sie Städte und Gemeinden vor Herausforderungen stellt, ist die gleichzeitige und ausgewogene Berücksichtigung von Wirtschaftlichkeit, ökologischen und sozialen Aspekten kein unerreichbarer Luxus mehr, sondern eine wegen Gesamtkosten-Überlegungen, rechtlichen Vorgaben und gesellschaftlichen Anforderungen immer mehr gebotene und übliche Vorgehensweise. Die dafür vorhandenen Freiräume werden seit einigen Jahren immer grösser, und es steht eine zunehmende Zahl von Hilfsmitteln zur

Eine nachhaltige Beschaffung fängt bei der Bedarfsklärung an. Insbesondere vor grösseren und neuartigen Beschaffungen lohnt es sich zu prüfen, worin der Bedarf genau besteht (z. B. Transport von Materialien/Personen, Gewährleistung einer angenehmen Raumtemperatur) und auf welche Weise dieser Bedarf am sinnvollsten – unter Nutzung von Synergien mit anderen internen Stellen oder externen Angeboten (z.B. Mobility, Wärmeverbund) – gedeckt werden kann.

hen – die wichtigste Möglichkeit, um soziale Aspekte angemessen zu berücksichtigen.

Welche Instrumente und Hilfsmittel stehen nun für die Umsetzung zur Verfügung?

Aus den Erfahrungen der Interessengemeinschaft ökologische Beschaffung (IGöB) und ihrer Mitglieder ist ein Leitfaden entstanden, welcher einen aktuellen Überblick über Vorgehensweisen und Hilfsmittel gibt. Mittel der Wahl für die Einhaltung der Teilnahmebedingungen ist die sogenannte Selbstdeklaration, in welcher die Lieferanten die Einhaltung der gesetzlichen Arbeitsbedingungen und des internationalen Arbeitsrechtes sowie die Erfüllung von Steuer- und Sozialabgabepflichten bestätigen. Als Nachweise sind dabei verschiedene Arten von amtlichen Bestätigungen, Zertifikaten und/oder Mitgliedschaften in Initiativen möglich.

Kriterien der Nachhaltigkeit

Für die Berücksichtigung der ökologischen Kriterien bei Produkten existieren verschiedene z. T. sehr ausführliche Kriterienkataloge (vgl. u.a. das **Green Public Procurement Manual**, das **ProcurePlus Handbuch** oder die **Baurichtlinien von Ecobau**). Zur Orientierung und als Referenz in Ausschreibungen stehen eine Vielfalt von Standards und Labels zur Verfügung. Einen guten Einstieg bietet www.labelinfo.ch von PUSCH. Im Projekt «Gemeindecluster» der IGöB werden derzeit in Zusammenarbeit mit den Städten und Gemeinden Rüschlikon, Sursee, Zofingen, sowie der Kirchgemeinde Luzern und Swiss Olympic u. a. angepasste Produktgruppenkriterien sowie eine detaillierte Beschreibung des

Beschaffungsprozesses unter Berücksichtigung nachhaltiger Kriterien erarbeitet und getestet. Der Abschluss des Projektes ist für Sommer 2013 vorgesehen.

Chancen nachhaltiger Beschaffung

Die konsequente Berücksichtigung der Nachhaltigkeit in der Beschaffung bringt – wie die Erfahrungen von Städten wie Zürich, Bern, Lausanne, Genf, Bülach zeigen – eine Reihe von Chancen. Durch die konsequente Berücksichtigung von Effizienzvorgaben und Lebenswegbetrachtungen können Kostenersparnisse realisiert werden. Eine intern und extern koordinierte Beschaffung bringt ebenfalls Kostenvorteile. Mitarbeitende und Lieferanten werden für die Themen sensibilisiert. Um die nachhaltige Beschaffung effizient zu gestalten, sind diverse Aktivitäten von Seiten der Gemeinde nötig. Besonders wichtig ist die Verpflichtung der Politik im Rahmen eines Beschaffungsleitbildes und Gemeinderatsbeschlusses. Es braucht Schulungen der betroffenen Mitarbeitenden und Informationen für Lieferanten. Ebenso ist die Zentralisierung der Beschaffung oder zumindest die Einrichtung einer Kompetenzstelle von Vorteil. Darüber hinaus sollten Gemeinden möglichst zusammenarbeiten. Die IGöB fördert den Austausch von Erfahrungen und Hilfsmitteln. Es ist u. a. geplant, eine Kooperation von Gemeinden zu entwickeln, um Instrumente und Produktkriterien-Sätze regelmässig zu aktualisieren.

www.igoeb.ch / www.kompass-nachhaltigkeit.ch

Dr. Clemens Lang



Der 43-jährige Umweltphysiker, Coach und Organisationsberater ist Leiter der Deutschschweizer Geschäftsstelle der IGöB und Geschäftsleitungsmitglied der Neosys AG, bei der er seit dem Jahr 2000 als Experte für ökologische und soziale Nachhaltigkeit tätig ist.



Grafik: Beschaffungselemente und Anwendung von Umwelt- und Sozialaspekten

Durabilité dans les acquisitions publiques: un devoir ou un choix?

Clemens Lang, Communauté d'Intérêt Écologie et Marché Suisse (CIEM)

Ce n'est plus un luxe: lorsqu'elles achètent des biens ou des prestations, les villes et les communes peuvent aujourd'hui tenir compte des aspects économiques, écologiques et sociaux de leurs achats. Même si ces réflexions globales sur les coûts posent de grands défis, en termes juridiques et sociaux, elles sont de plus en plus fréquentes. En parallèle, le nombre d'instruments pour aider les collectivités ne cesse d'augmenter.

La durabilité commence dès l'analyse des besoins, surtout pour les importantes et nouvelles acquisitions. Il vaut la peine d'y regarder de plus près (par exemple les impacts sur le transport de matériel et de personnes, la garantie d'une température agréable pour la pièce) et d'analyser de quelle manière ont peut répondre à ces besoins le plus judicieusement possible, en utilisant des synergies avec d'autres offices ou avec des offres externes (comme Mobility ou les réseaux de chaleur).

hors des règles de soumission, où une grande marge de manœuvre est disponible, c'est ici que la possibilité de tenir compte des aspects sociaux est la plus grande.

Les instruments et les outils à disposition

Sur la base de leurs expériences, la Communauté d'Intérêt Écologie et Marché Suisse (CIEM) et ses membres ont élaboré un guide qui donne un aperçu des procédures d'achat appropriées et des manières d'intégrer des critères écologiques et sociaux.

L'«auto-déclaration» est un moyen de premier choix pour le respect des conditions à poser. Les fournisseurs s'y engagent à respecter les conditions de travail prévues par la loi et le droit international et à remplir leurs

Eléments d'acquisition	Aspects environnementaux	Aspects sociaux
Conditions de participation	aucun	Législation suisse, conventions de l'OIT
Spécifications de prestation	liés au produit, largement possibles	aucun
Critères d'aptitude	Seulement en lien avec des activités pertinentes pour l'environnement	aucun
Critères d'adjudication	Larges possibilités en complément d'aspects techniques.	(selon les cantons: évtl formation des apprentis)
Conditions contractuelles	Mécanismes de contrôle et de sanctions, pour les fournisseurs également	

Graphique: éléments d'acquisitions et utilisation d'aspects environnementaux et sociaux

Les exigences

Prochain élément important: il s'agit d'établir en détails le profil de l'acquisition. Cela consiste à tenir compte des différences entre les aspects qualitatifs, environnementaux et sociaux. La qualité et les propriétés environnementales se rapportent au produit ou à la prestation, tandis que les conditions de travail sont des caractéristiques du processus de production, respectivement de l'entreprise de production. Tandis que les critères écologiques peuvent être respectés sans problèmes dans le cadre des spécifications du produit ou de la prestation, de même que dans les critères d'adjudication, les exigences posées aux fournisseurs (législation suisse sur le travail, CCT, égalité salariale entre les femmes et les hommes, conventions fondamentales de l'OIT) doivent être intégrées au contrat en tant que conditions à respecter. Excepté dans les cas d'acquisition

devoirs en matière fiscale et dans le domaine des cotisations sociales. Divers types de confirmations sont possibles, tels que certificats et/ou affiliations à des programmes.

Critères de durabilité

Le contrôle des aspects écologiques des produits est aussi possible grâce à un catalogue de critères partiellement exhaustifs (voir, entre autres, le «Green Public Procurement Manual», le guide «ProcuraPlus» ou encore les *directives d'Ecobau*). De nombreux standards et labels sont à disposition pour l'aide dans les appels d'offres. Le site internet www.labelinfo.ch de PUSCH offre une bonne entrée en matière.

Le projet «cluster de communes» de la CIEM est en train d'établir et de tester des critères durables pour la description détaillée de processus d'acquisition de groupes de produits. Les communes de Rüschlikon, Sursee, Zofingen, de

même que la communauté d'églises de Lucerne et Swiss Olympic y participent. Le projet devrait être terminé en été 2013.

Chances

Le respect systématique de critères de durabilité dans les procédures d'acquisition apporte de nombreux avantages, comme le montrent les exemples de villes telles que Zurich, Berne, Lausanne, Genève et Bülach. Ainsi, la prise en compte conséquente de procédures améliorant l'efficacité et intégrant des réflexions sur les différentes phases du cycle de vie d'un produit permet des économies de coûts. Coordonner les acquisitions sur le plan interne et sur le plan externe génère également des économies. Les collaborateurs et les fournisseurs ont été sensibilisés à ces questions. Les communes doivent devenir actives pour organiser des procédures efficaces d'acquisition durable. Il est particulièrement important que la politique s'engage dans le cadre de directives d'acquisition et de décisions démocratiques. Les collaborateurs doivent être formés et les fournisseurs doivent être informés. La centralisation des acquisitions ou, au moins, la mise en place de centres de compétences est un avantage. Au-delà de cela, les communes sont appelées à collaborer. La CIEM encourage l'échange d'expériences et d'outils. Il est prévu de développer une coopération entre communes pour actualiser régulièrement les instruments et des solutions pour établir des critères pour les produits. www.ciem.ch / www.boussole-durabilite.ch

Clemens Lang



Physicien spécialisé en questions environnementales, coach et conseiller en organisation, Clemens Lang (43 ans) dirige la section alémanique de la CIEM. Il est également membre de la direction de Neosys SA, au sein de laquelle il travaille depuis 2000 en tant qu'expert pour la durabilité écologique et sociale.